© Drogues Info Service - 20 septembre 2026

Vos questions / nos réponses

ARRÊT BRUTAL TRAMADOL

Par Profil supprimé Postée le 12/04/2019 16:58

> Bonjour,
>
> Je consome du tramadol tous les jours depuis plusieurs mois , apres voir pris bcp plus que préscris
> je me retrouve à sec , je suis déja passé par la et j'aimerai cette fois vraiment réussir à m'en débarasser
>
> Dricks

Mise en ligne le 15/04/2019

Bonjour,

Vous avez eu un traitement comprenant du Tramadol prescrit par votre médecin, et vous êtes retrouvé « dépassé » par votre consommation.

Nous ne savons pas si sa prescription reste nécessaire pour calmer vos douleurs, ou si celles-ci sont passées et que « seul » le produit est resté.

Si votre besoin n’est plus médical, sans doute envisagez-vous d’arrêter cette consommation. Sinon, la seule utilisation pour calmer vos douleurs serait votre objectif.

L’arrêt brutal de la prise du Tramadol, comme tous les médicaments à base de codéine, entraîne un ensemble de symptômes bien connus car communs à l’ensemble des substances opiacées. L’ensemble de ces effets et l’état de mal être parfois durable peuvent rendre l’arrêt difficile.

Au vu de la régularité de votre consommation nous vous suggérons de procéder par un arrêt progressif par palier.

Cette « méthode » gagnerait en efficacité si elle était combinée avec l'aide d'un médecin spécialisé en pharmacodépendance, voire également celle d'un psychologue. Il s'agirait de traiter votre dépendance sur ses versants organique et psychologique, ce produit ayant pris une place importante dans votre vie.

Nous vous avons mis à cet effet une adresse de CSAPA. Il s'agit des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie où divers professionnels (médecins spécialisés, addictologues, psychologues, psychiatres…) accueillent et aident toute personne ayant un trouble d'usage avec un produit. La démarche est gratuite et bienveillante.

Si vous souhaitez que nous reprenions tout cela n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre de soins en addictologie SATO

4 rue Saint Paul
60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 48 34 40
Site web : www.sato-picardie.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30. Lundi de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi de 13h30 à 18h. Jeudi de 16h à 18h. Vendredi de 13h30 à 16h.
Substitution : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h. Lundi: 16h-17h30 Jeudi: 16h-17h30.

Voir la fiche détaillée

Centre d'Accueil et de Soins en Addictologie

50 rue du Général de Gaulle
Centre Hospitalier Général
60607 CLERMONT

Tél : 03 44 77 33 89
Site web : www.ch-clermont.fr
Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h et le samedi matin de 9h à 13h
Consultat° jeunes consommateurs : sur rendez vous

Voir la fiche détaillée

Centre Sato-Réseau d'appartements thérapeutiques relais

16 avenue des Martyrs de la liberté
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 86 83 31
Site web : www.sato-picardie.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 14h à 18h.

Voir la fiche détaillée